

Champblanc

16370 Cherves et Richemont

Tél : 05 45 83 24 11

DECLARATION DES PERFORMANCES
Selon le Règlement Produits de Construction (UE) 305/2011

N° DP - CDMR GENOUILLAC - 0002

SITE DE PRODUCTION : GENOUILLAC (16)

Coordonnées du producteur : CDMR Genouillac, « Les Fayards » 16 270 GENOUILLAC

Evaluation et vérification de la constance des performances :
Systemes 2+

Code	Identification du produit	Pétrographie	Usages prévus			Performances déclarées
			EN 12620 (a) (*)	EN 13043 (b)	EN 13242 (c)	
799	0/4 lavé	Roche Dioritique	X			Voir le(s) étiquette(s) CE
800	0/2	Roche Dioritique			X	Voir le(s) étiquette(s) CE
808	2/4 lavé	Roche Dioritique	X	X		Voir le(s) étiquette(s) CE
809	2/6.3 lavé	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
810	4/6.3 lavé	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE
811	6.3/10 lavé	Roche Dioritique	X	X		Voir le(s) étiquette(s) CE
813	10/14 lavé	Roche Dioritique	X	X		Voir le(s) étiquette(s) CE
814	10/20 lavé	Roche Dioritique	X	X		Voir le(s) étiquette(s) CE
816	4/10 lavé	Roche Dioritique	X			Voir le(s) étiquette(s) CE
817	20/40	Roche Dioritique			X	Voir le(s) étiquette(s) CE
825	4/6.3	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
826	2/6.3	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
827	6.3/10	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
828	10/14	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
829	10/20	Roche Dioritique		X	X	Voir le(s) étiquette(s) CE
833	2/4	Roche Dioritique			X	Voir le(s) étiquette(s) CE
838	0/2 lavé	Roche Dioritique	X			Voir le(s) étiquette(s) CE
870	0/2	Roche Dioritique		X		Voir le(s) étiquette(s) CE

(*) à l'exclusion des bétons de chaussées

- (a) NF EN 12620 + A1 : 2008 – Granulats pour béton
- (b) NF EN 13043 : 2003 – Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation
- (c) NF EN 13242 + A1 : 2008 – Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées

L'organisme notifié AFNOR Certification n° 0333 a délivré un certificat de conformité du contrôle de la production des granulats n°0333-CPR-041066 selon le système 2+, en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production des granulats et ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production des granulats.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur les pages suivantes.

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Champblanc le 30 octobre 2013

Nom : René GARANDEAU

Fonction : Gérant CDMR

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the name 'René Garandeau' written in a stylized, cursive script.